

Rapport sur le développement dans le monde 2016, internet et la fracture sociale

E. Koussoubé¹

Note de lecture

Intitulé « les dividendes du numérique », le rapport sur le développement dans le monde 2016 (RDM 2016) de la Banque mondiale, étudie l'impact de l'internet, des téléphones mobiles et des technologies connexes (les technologies numériques) sur le développement économique. Comme le souligne le rapport, les technologies numériques, la téléphonie mobile en particulier, se sont répandues rapidement dans le monde : dans les pays en développement, plus de 70% des personnes les plus pauvres sont propriétaire d'un portable.

Les dividendes du numérique : de quoi est-il question exactement ?

Le RDM 2016 questionne la concrétisation des « énormes possibilités » - les dividendes du numérique – offertes par les technologies numériques. Plus spécifiquement, la révolution digitale – l'expansion des technologies numériques – a-t-elle été synonyme de croissance économique plus rapide, de création d'emplois, de services de meilleure qualité ? Les technologies numériques peuvent avoir un impact sur le développement économique (générer des dividendes) notamment en réduisant le coût de l'information et donc celui des coûts des transactions économiques et sociales pour les entreprises, les individus et le secteur public. Les technologies numériques favorisent également l'innovation lorsque les coûts de transaction sont quasiment nuls ; améliorent l'efficacité, car les activités et les services existants deviennent moins onéreux, plus rapides ou plus commodes. Et elles renforcent l'inclusion puisque les populations accèdent à des services qui étaient auparavant hors de leur portée.

Des inégalités qui s'accroissent et des risques nouveaux

Bien que les auteurs du RDM 2016 reconnaissent aux technologies numériques un potentiel certain de transformation des économies (à travers notamment de nombreux exemples pris dans les pays en développement), la conclusion du rapport est plutôt pessimiste, voire sombre. Selon la Banque mondiale, malgré l'expansion rapide des technologies

numériques, les bénéfices associés aux technologies numériques sont très inégalement réparties. A l'échelle mondiale, environ 60% de la population mondiale n'a pas accès à internet. Les téléphones mobiles sont le principal moyen d'accéder à internet dans les pays en développement. Néanmoins, deux milliards de personnes dans le monde ne possèdent pas de téléphone mobile. Aux inégalités à l'échelle mondiale s'ajoutent des inégalités à l'échelle nationale liées à la situation géographique, au sexe, à l'âge ou encore aux revenus.

Le RDM 2016 insiste sur les risques qui accompagnent l'expansion des technologies digitales et qui viennent « neutraliser » les avantages de ces technologies. Les auteurs du rapport mettent en avant d'une part la mainmise que peuvent exercer les élites (plus instruites et plus connectées) sur l'action publique et sur l'Etat. D'autre part, les technologies numériques et l'internet en particulier transforment le marché de l'emploi dans de nombreux pays et entraînent le creusement des inégalités¹. Enfin, le risque que les technologies numériques soient utilisées par les Etats et les entreprises pour contrôler les citoyens est, selon les auteurs du RDM 2016, bien réel voire déjà apparent dans certains contextes.

Connecter les quatre milliards ne suffit pas

Le message principal délivré par le RDM 2016 tient en deux mots « Compléments analogiques ». Pour révéler le potentiel des technologies numériques et faire en sorte que les plus pauvres recueillent les dividendes du numérique, améliorer la connectivité²

¹Selon le RDM 2016, dans les pays riches en particulier, les marchés de l'emploi se polarisent et les inégalités se creusent de plus en plus, en partie parce que la technologie développe les compétences élevées et remplace les fonctions routinières, forçant ainsi de nombreux travailleurs à rivaliser pour des emplois faiblement rémunérés.

²Selon les auteurs du rapport, l'amélioration de la connectivité passe notamment par la concurrence de marché, les partenariats public-privé et des politiques pour encourager l'investissement privé pour rendre l'accès à la téléphonie mobile et à internet universel.

¹Estelle Koussoubé est chercheuse associée à DIAL. koussoub@dia.pr.fr

est essentielle mais pas suffisante. Selon les auteurs, les investissements dans les technologies numériques doivent être accompagnés de politiques visant à renforcer trois facteurs complémentaires en particulier :

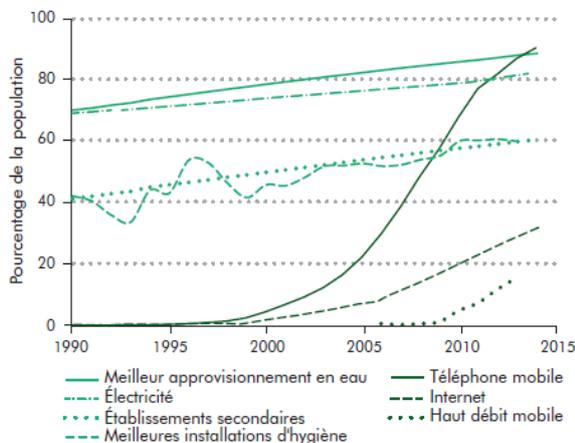
- (i) des réglementations qui permettent aux entreprises d'exploiter l'internet pour affronter la concurrence et innover ;
- (ii) de meilleures compétences pour que les individus puissent saisir toutes les possibilités offertes par le numérique ;
- (iii) des institutions responsables, afin que les pouvoirs publics répondent aux besoins et aux exigences des citoyens.

Un sujet brûlant, des résultats étonnants et inquiétants

Le RDM 2016 comme les précédents rapports de cette série aborde une question fondamentale et terriblement d'actualité. Comme l'illustre le graphique ci-dessous (issu du RDM 2016), les technologies numériques se sont diffusées rapidement dans les pays en développement, où l'accès à la téléphonie mobile est aujourd'hui plus répandu que l'accès à l'électricité par exemple.

Graphique 1 :

La transformation numérique à l'œuvre



Source : Equipe du RDM 2016.

La révolution digitale soulève de véritables espoirs³ mais aussi de nombreuses questions notamment sur les effets futurs de l'expansion des technologies numériques (MGI, 2013). Le RDM 2016 contribue de manière significative à la discussion en cours sur les effets de la révolution numérique en allant au-delà des

³ Ces dernières années, les exemples de « réussite » d'innovations technologiques dans les pays en développement tels que le système de paiement numérique M-Pesa ou encore le site de commerce en ligne Alibaba (cités dans le RDM 2016) ont été souvent présentés comme les étendards de la révolution digitale dans les pays en développement.

quelques anecdotes existantes sur l'impact des technologies numériques dans les pays en développement pour fournir une analyse systématique et rigoureuse des dividendes numériques. Les résultats de cette analyse sont plutôt inattendus, du moins c'est le cas de l'ampleur des inégalités et des risques associés aux technologies numériques (voir le graphique 2, ci-dessous).

Si cette analyse systématique de l'impact des technologies numériques révèle des tendances pour le moins inattendues, l'analyse des raisons qui expliquent les « success stories » présentées dans le rapport reste néanmoins bien superficielle. Dans le cas du Kenya et de M-pesa par exemple, les auteurs du rapport mentionnent le rôle de l'Etat qui a permis le développement du système M-pesa grâce à une politique non-interventionniste contrairement à ce qui s'est passé dans d'autres pays. Dans ce cas-là, on aurait tendance à se demander pourquoi des institutions de ce type ont pu émerger dans un contexte en particulier et pas dans un autre ? Quelle est donc la part du contexte, des normes sociales, etc. ? Autant de questions peu explorées par les auteurs du rapport.

Réaliser les dividendes du numérique : des politiques familières pour y parvenir

Le RDM 2016 met en lumière la nécessité de compléter l'accroissement de la connectivité avec des compléments analogiques : des réglementations pour créer un cadre des affaires dynamiques et assurer la compétition entre les entreprises ; des compétences (cognitives, comportementales et techniques) pour pouvoir tirer parti des technologies numériques ; des institutions qui favorisent la bonne gouvernance. Selon les auteurs du rapport, avec l'expansion de l'internet il est fondamental pour réaliser les dividendes du numérique d'investir dans ces trois compléments analogiques qui sont à la base du développement économique. L'expansion de l'internet favorise néanmoins le développement de ces compléments analogiques : un cercle vertueux est donc possible selon les auteurs du rapport.

S'il est certain que l'amélioration de la connectivité n'est pas suffisante pour assurer le développement économique, les auteurs du rapport semblent néanmoins avoir oublié des compléments analogiques cruciaux. Le rapport ignore ainsi le rôle des facteurs sociaux et notamment les normes sociales ou encore la participation des communautés, facteurs cruciaux pour le développement économique et social. Malgré l'intérêt des préconisations faites par le rapport, ces dernières ignorent les travaux menés ces dernières années sur les interactions entre institutions formelles et informelles et l'intérêt d'une approche participative au développement. Ainsi, le rapport aurait sans doute gagné à s'appuyer sur une littérature plus vaste en

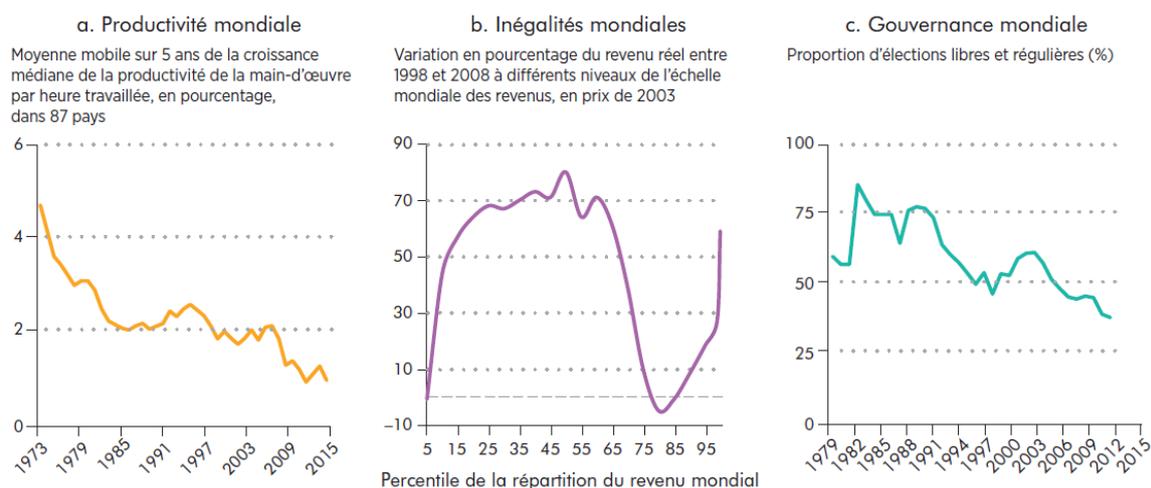
sciences sociales pour identifier des facteurs sur lesquels les pays doivent agir pour réaliser les dividendes numériques et promouvoir le développement économique et social.

En conclusion, le RDM 2016 propose une analyse systématique de l'impact des technologies numériques qui contribue grandement aux réflexions en cours sur

la révolution digitale dans les pays en développement. Cette analyse lance à son tour une réflexion sur les politiques à mettre en place pour éviter la hausse des inégalités et promouvoir le développement économique en réalisant le potentiel des technologies numériques.

Graphique 2 :

Les perspectives mondiales suscitent le pessimisme en dépit des technologies numériques



Sources : Partie a : Conference Board (différentes années) ; équipe du RDM 2016. Partie b : Lakner et Milanovic, 2013. Partie c : Bishop et Hoeffler, 2014.